

Communiqué de presse

Réunion du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB)

Moroni, le 5 février 2013

Les Ministres des Finances et les Gouverneurs des Banques Centrales de la Zone Franc ont institué lors de leurs réunions de Paris (2000) et d'Abidjan (2001) un Comité de liaison anti blanchiment de la Zone franc (CLAB) chargé de faciliter la coordination et la concertation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT) au sein des pays membres et d'apporter un appui technique pour mettre en œuvre les recommandations du GAFI (Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment des Capitaux).

Succédant à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Centrale des Comores (BCC) assure la Présidence du CLAB en 2013. A ce titre, elle a accueilli, le 5 février 2013, la première réunion annuelle du CLAB.

Ont participé à cette rencontre, les représentants de la Banque de France (BDF), de la BCEAO, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Pour les Comores, le Comité National de Lutte contre le Blanchiment et la Commission Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption ont été invités à prendre part à ces travaux.

Se félicitant de son admission comme observateur du GAFI, le CLAB a examiné la situation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les Unions Économiques et Monétaires de la Zone franc (CEMAC, UEMOA), aux Comores et en France.

Le CLAB a pris connaissance de l'évolution des textes réglementaires dans chaque zone ainsi qu'aux Comores et a invité les autorités et institutions des trois zones d'émission à poursuivre le processus de révision de la réglementation en vigueur afin d'assurer, dans les plus brefs délais, leur conformité aux nouvelles recommandations du GAFI.

Le Comité de liaison a noté la nécessité du renforcement des capacités des acteurs de la LCB/FT.

En outre, le Comité de liaison a exhorté les autorités de supervision bancaire à renforcer les contrôles et la coopération avec les autres acteurs.

Un rapport sera présenté aux Ministres des Finances et aux Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la Zone franc lors de leur prochaine réunion prévue à Dakar (Sénégal), en avril 2013.

Le CLAB, très sensible à l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à ses membres, exprime sa profonde gratitude aux Autorités comoriennes.